



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



Centre Pénitentiaire d'Aiton

Et maintenant on fait quoi ?!

Ce mardi 24 mars 2020, un jour marquant lors de cet épisode de **crise sanitaire** au CP Aiton. Nous apprenons qu'un détenu vient d'être **testé positif au coronavirus**.

Rappel des faits : le détenu H. rentre de permission le vendredi 13 mars 2020 juste avant l'épisode de confinement sur tout le territoire français. Il présente des symptômes le 20 mars et consulte le service médical. Les résultats tombent ce soir, le détenu est positif.

Depuis son retour de permission, le détenu, auxiliaire d'étage, s'est retrouvé sur plusieurs ailes du centre de détention afin d'effectuer son travail. **Il a côtoyé plusieurs détenus et surveillants**, qui à leur tour ont travaillé sur plusieurs autres postes (CD et MA).

Monsieur le directeur, nous vous demandons maintenant : qu'allez-vous prendre comme mesures afin de **protéger votre personnel** ? Les agents vont-ils devoir attendre que l'administration les protège ou vont-ils **devoir se munir eux-mêmes de protection** ?

Nous espérons que vous prendrez des décisions de précaution au vu des centaines de cas au sein du pays, mais il n'en est rien. Vous souhaitez fermer l'aile A de la section 5 alors que le détenu s'est rendu sur tous le bâtiment, promenade comprise... Il faut fermer entièrement le bâtiment comme la population l'est à l'extérieur.

Nous espérons que **vous n'entraverez pas la sécurité de votre personnel** comme vous l'avez fait avec nos deux collègues des ELSP en leur mettant une demande d'explication (pour port de masque).

Le 24/03/2020

Le bureau local.